



ARCHEVECHE des EGLISES ORTHODOXES RUSSES
EN EUROPE OCCIDENTALE

АРХИЕПИСКОПИЯ ПРАВОСЛАВНЫХ РУССКИХ
ЦЕРКВЕЙ В ЗАПАДНОЙ ЕВРОПЕ

PATRIARCAT ŒCUMENIQUE

ВСЕЛЕНСКОГО ПАТРИАРХАТА

L'Archevêque

N° de protocole : 19.043

Paris, le 09 Août 2019

Aux Recteurs, aux Prêtres, aux Diacres, aux Chantres, aux Marguilliers aux Moines, aux Moniales et à tous les Fidèles de nos Paroisses.

Nous nous rapprochons du 7 septembre et je reviens vers vous, le Plérôme de l'Archevêché, pour vous rendre compte des différentes démarches entreprises à la suite de l'AGE du 23 février dernier qui s'est prononcée massivement contre la dissolution de notre l'Archevêché (statutairement « Union Directrice »). Nous devons maintenant faire un choix historique afin de maintenir notre Archevêché dans une situation canonique et lui assurer ainsi un avenir.

Nous avons, avec la contribution des membres du Conseil de l'Archevêché, exploré toutes les possibilités qui se sont présentées à nous en vue d'un éventuel rattachement canonique :

- +l'Eglise russe à l'étranger
- +l'Eglise orthodoxe d'Amérique (OCA)
- +l'Eglise orthodoxe de Roumanie
- + le Patriarcat de Moscou

Par ailleurs une délégation a été reçue à deux reprises par le Patriarcat Œcuménique .

A- L' « Eglise russe à l'étranger » n'avait pas la possibilité d'assumer la continuité de l'Archevêché sous sa forme historique mais proposait le rattachement de nos paroisses à ses propres structures diocésaines moyennant certaines contraintes concernant notamment les questions de calendrier et de langue liturgique...

B- L'Eglise orthodoxe d'Amérique quant à elle n'était pas en mesure de nous aider pour des raisons qui lui sont propres.

C- L'Eglise orthodoxe de Roumanie a manifesté une bienveillante offre de soutien canonique subordonnée toutefois à des conditions difficiles à réaliser concrètement et qui ne nous propose pas un avenir serein. (cf.: document 1)

D- Auprès du Patriarcat de Moscou notre délégation a trouvé un interlocuteur disponible et prêt à sauvegarder l'identité et l'intégrité de notre Archevêché. Les discussions ont été longues et intenses mais un projet d'accord a été mis au point confirmant notre autonomie, le respect de notre mode de fonctionnement selon nos statuts et surtout l'ordination de deux évêques auxiliaires afin d'assurer notre futur. (Cf. document 2)

E- Concernant le Patriarcat Œcuménique, après une première rencontre qui confirmait la décision du Synode de dissoudre notre Archevêché, est apparu cet été un projet de nouveaux

Statuts établissant un « Vicariat » qui dissout nos paroisses hors de France dans les Métropoles grecques et en France place l'Archevêché dans une situation de subordination totale au Métropolitain de France signant ainsi la disparition corps et biens de celui-ci. (Cf. document 3)

Chers Pères, frères et sœurs, voilà la situation aujourd'hui. Les textes existants sont à votre disposition.

L'Assemblée Générale Extraordinaire aura à choisir :

- soit assurer un avenir à l'Archevêché en sauvegardant et en préservant son identité et toute sa spécificité dans la continuité et l'esprit de ses fondateurs et en ayant immédiatement des évêques auxiliaires, sous l'omophore patriarcal de Moscou,
- soit effacer la présence historique de l'Archevêché en le diluant dans un « Vicariat » sans avenir.

Plusieurs d'entre vous se sont exprimés sur la situation et la destinée de l'Archevêché, je les en remercie.

Cependant le 7 septembre je vous espère nombreux et conscients de ce que nous avons à décider ensemble.

N'ayons pas peur mais soyons confiants dans la grâce du Christ, Tête de l'Eglise, dans la force de l'Esprit-Saint qui nous guide et confions-nous dans la prière à cette multitude de Saints qui ont illuminé la terre russe.

Humblement je vous demande à tous vos prières afin d'être digne d'être votre pasteur en ce moment si crucial pour la vie de notre Archevêché.

+ Jean de Charioupolis

† JEAN de Charioupolis,
Archevêque des églises orthodoxes russes
en Europe Occidentale